

bulletin d'informations municipales > Septembre 2017 N° 37

FORUM DES ASSOCIATIONS D'AMFREVILLE

L'ÉTÉ DU CHANGEMENT!

Avec l'arrivée d'une Directrice Générale des Services à la Mairie, d'un nouveau Chef au Centre de Secours, d'une nouvelle praticienne à la Maison Médicale, d'une nouvelle Directrice à la Maison de la Nature et d'un nouveau conseiller municipal, l'été 2017 a été bercé par un souffle de renouveau.

a sortie de notre bulletin municipal est l'occasion de permettre à certains d'entre eux de se présenter et de nous exposer leurs ambitions dans leurs nouvelles fonctions.

e choix, du conseil municipal, de créer un poste de DGS au sein de notre collectivité doit être l'occasion de permettre à notre commune, élus et personnels, de répondre aux nouveaux enjeux et défis de demain. La commune, 1er maillon de proximité pour le citoyen, doit gérer au mieux les services du quotidien et anticiper l'avenir. Je compte sur chacun de ces acteurs pour y participer.

es nouvelles intercommunalités, créées en 2017, nous ont ouvert la voie en nous faisant prendre conscience que le mode de gestion de nos territoires était en fin de cycle. Le retrait de plus en plus visible de l'Etat auprès des Collectivités, par la baisse des dotations ou autres suppressions de recettes, ne fait que renforcer ce constat.

Pour autant, Amfreville a toujours su relever les défis qui se sont présentés devant elle.

Riche en informations, nous vous invitons à découvrir cette nouvelle revue qui consacre notamment un dossier sur la beauté de l'estuaire de l'Orne que l'on découvre du hameau Oger, le rendezvous des promeneurs et amoureux de la Nature.

rès bonne lecture!

Xavier MADELAINE
Maire d'Amfreville



administration.

Mairie NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DÈS JUILLET 2017

LUNDI	16h00 - 18h00
MARDI	.FERMETURE
MERCREDI	10h00 - 12h00
JEUDI	10h00 - 12h00
VENDREDI	16h00 - 18h00



Départ de Franck Haupais, secrétaire de mairie

Après 18 années passées au sein de notre commune en tant qu'adjoint administratif puis rédacteur territorial, Franck Haupais a sollicité une demande de mutation vers une collectivité voisine.

Et c'est tout naturellement que les élus et collègues de travail ont organisé le 12 mai dernier une petite réception afin de remecier Franck pour son engagement, sa gentillesse et son sens du service public.



Rencontre avec Sophie LACH,

NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES (DGS), DEPUIS LE 1ER AOÛT 2017

Le jury de recrutement vous a choisie pour occuper les fonctions de DGS, pouvezvous vous présenter en quelques lignes ?

Native de Vendée, j'ai 44 ans et suis mariée à un Normand, originaire de Troarn, ou

devrais-je plutôt dire de Salines*...

Après quelques années passées à Angers pour mes études de droit public, j'ai suivi mon époux sur Paris et ai donc débuté ma vie professionnelle en banlieue parisienne au sein d'une mairie où j'étais chargée des missions de ressources humaines auprès du Maire.

J'ai ensuite intégré le Centre Interdépartemental de Gestion à Versailles pour me mettre au service d'environs 1000 élus de la Grande Couronne (qui regroupe les départements des Yvelines, de l'Essonne et du Val d'Oise) pour les aider dans la gestion quotidienne, plus particulièrement en matière de ressources humaines, de leurs collectivités.

Quelles sont vos motivations pour occuper cette fonction?

Au-delà de poursuivre mon parcours professionnel dans la Fonction Publique Territoriale, ma profonde motivation, lorsque j'ai postulé à l'offre d'emploi de DGS au sein de la Mairie d'Amfreville, était l'occasion pour moi de me consacrer aux demandes des élus, des agents et des habitants d'une unique collectivité, et j'en profite, d'ailleurs, pour remercier Monsieur le Maire et le jury de recrutement de me donner cette chance de poursuivre ma vie professionnelle ici...

À titre personnel, c'est également une joie immense de pouvoir

m'installer dans la région d'origine de mon époux, où nous avons acheté, il y a quelques années, une maison sur les plages d'Omaha Beach...

Comment définissez-vous vos missions au sein de votre nouvelle collectivité ?

Au-delà d'être la responsable des agents travaillant au sein de ma nouvelle collectivité et de coordonner l'ensemble de leurs missions ; les miennes seront, avant tout, de mettre en oeuvre les décisions de Monsieur le Maire et du conseil municipal et d'être un référent, non seulement entre les élus et les agents, mais aussi entre tous ces derniers et l'ensemble de nos partenaires extérieurs...

Ma volonté, comme je l'avais expliqué lors de mes entretiens de recrutement, est de faire en sorte que Monsieur le Maire, les élus et tout le personnel de la Mairie formions une seule et même équipe au service des Amfrevillaises et des Amfrevillais...

Quelle est votre 1ère approche de la commune d'Amfreville ?

Comme vous devez vous en douter, avec l'aide de Monsieur le Maire, des élus de l'équipe municipale

et de mes collaboratrices/collaborateurs, je suis en phase de découverte de toutes les missions dévolues à une commune telle qu'Amfreville ; j'en profite pour toutes et tous les remercier, car ils m'ont réservé un chaleureux accueil.

J'ai même eu le privilège, grâce à Monsieur Buteau, d'avoir une visite guidée de tout le territoire d'Amfreville, sans qu'il m'abandonne dans les marais et j'avoue que le magnifique cadre communal est un élément moteur dans ma prise de fonctions...

*Salines est le nom de la commune fusionnée de Sannerville et Troarn

Certificats d'immatriculations et permis de conduire



Fermeture définitive des guichets de la préfecture

Depuis le 3 juillet 2017, certaines démarches administratives ne font plus l'objet d'un traitement papier (que ce soit par courrier ou dépôt express), ni d'un traitement au guichet de la Préfecture du Calvados:

Les usagers devront impérativement recourir aux téléprocédures pour les démarches suivantes:

- > suite à une perte, un vol ou une détérioration du titre:
- IMMATRICULATION : les demandes de duplicata de carte grise

- PERMIS DE CONDUIRE : les demandes de renouvellement de permis de conduire (avant de renouveler votre permis vous devez faire une déclaration de perte ou de
- > suite à un changement de domicile, vous devez effectuer un changement d'adresse sur votre

carte grise:

• IMMATRICULATION : les demandes de certificat d'immatriculation, pour les véhicules immatriculés depuis 2009, de type «AB-123-CD».

La carte d'identité biométrique est équipée de

Passeport - Carte

d'identité biométrique

deux puces : une puce pour nos données personnelles d'identification et l'empreinte de nos deux index. La deuxième sert de signature électronique pour les démarches administratives en ligne. Ce changement a pour objectif de sécuriser la carte d'identité.

Où s'adresser pour faire sa Carte d'Identité? Les mairies les plus proches d'Amfreville sont : Dives/Mer, Colombelles, Ouistreham, Hérouville St Clair, Caen

Pacs : en mairie à partir du 1er novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Rappel:

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Accès à toutes les démarches en ligne via le lien suivant :

http://www.calvados.gouv.fr/nouvelles-demarches-ligne-r1718.html

ulation et de la délivrance des permis de conduire s services en charge de l'immatricula udis de 14h à 16h au 02 31 30 64 00



Pour les personnes qui n'ont pas d'accès à internet ou qui

- ne peuvent pas utiliser un ordinateur personnel :

 un POINT NUMÉRIQUE est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h, à l'accueil du centre administratif de la Préfecture du Calvados rue Daniel Huet à Caen.
 - des

 □ Espaces Publics la carte interactive Numériques (EPN) en Normandie
 - la liste des <u>points infos14 et des maisons de services au public sur le site du département,</u>
 - pour obtenir la liste des lieux alternatifs vous pouvez aussi vous rapprocher de votre mairie

Collecte de photographies et de films d'Amfreville et ses environs

La Fabrique de patrimoine en Normandie, située à Hérouville Saint Clair, numérise gratuitement tous les documents iconographiques susceptibles d'enrichir ses collections patrimoniales parmi lesquelles, la Fabrique conserve la numérisation du fonds Victor



Monsieur Benhaïm fut d'abord instituteur en Algérie, où il est né en 1904, puis dans le Calvados, à Amfreville dans les années 30. Il fut également reporter photographe pour plusieurs journaux

dont Le journal de Normandie, Le Pays d'Auge et Le Progrès. Il décède en 1941 en laissant une collection de photographies de la ville de Caen et de ses environs d'une qualité exceptionnelle.

La Fabrique de patrimoines en Normandie souhaite compléter ce fonds et recherche toutes les images animées ou fixes présentant

un témoignage de l'histoire et de la culture de la commune d'Amfreville : vie de famille, vacances, vie quotidienne, excursions, fêtes de villages, école, manifestations publiques... La Fabrique de patrimoines numérise vos photographies (plaques de verre, tirages papiers, diapositives,...) et/ ou films amateurs (9,5 mm, 8mm, Super8, 16mm, Super16,...)

Contacts: 02 31 53 15 45

Numérisation d'images fixes : martin.leconte@lafabriquedepatrimoines.fr Numérisation d'images animées : dany.simon@lafabriquedepatrimoines.fr Recherches documentaires: sophie.pottier@lafabriquedepatrimoines.fr

finances



Conseil Municipal démission / nomination

Par courrier en date du 20 mars

2017, Mme Yvette MARIE, conseillère municipale, élue de la liste "Vivre ensemble à Amfreville" a remis sa démission, pour raisons personnelles.

Lors du conseil municipal du 1er juin 2017, Laurent PARDOEN, suivant immédiat sur cette liste, a été installé en qualité de Conseiller Municipal.

Confrontée à cette baisse importante de la DGF et à l'évolution croissante des demandes exprimées par la population (services, investissements, travaux...) la commune a recherché à maîtriser au mieux les charges de fonctionnement, pour limiter au maximum l'augmentation des contributions directes (qui regroupent les 3 taxes : TH = Taxe d'Habitation, TFB = Taxe sur le Foncier Bâti et TFNB Taxe sur le Foncier Non Bâti)

Entre 2015 et 2016, les dépenses d'exploitation (dépenses liées au fonctionnement de la commune, hors investissements et dépenses exceptionnelles...) ont baissé de près de 3 %.

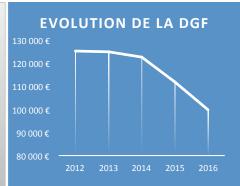
Cette baisse est due à une remise en cause régulière et soutenue de chaque dépense. Cependant, beaucoup de dépenses sont contraintes, difficiles à faire baisser compte tenu de l'évolution d'Amfreville et de sa population, voire impossibles à supprimer sans pénaliser fortement ses habitants. La presque totalité est indispensable au bon fonctionnement de la

De la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) au budget communal

En 4 ans, la population d'Amfreville a augmenté de près de 15 %. De 2012 à 2016, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat a diminué de 20.33 % (dont -10.73 % entre 2015 et 2016).

La DGF par Amfrevillais a donc très fortement diminué, amputant de façon importante les possibilités budgétaires de la commune...





collectivité et à la qualité de vie dans notre commune. Par ailleurs, certains achats, dépenses... ne pourront pas être reportés une nouvelle fois. Même si les élus et le personnel cherchent continuellement à maîtriser au mieux ces dépenses, une progression des charges aura lieu. Le budget 2017 progresse en recettes et dépenses du fait de l'évolution naturelle des charges, des remplacements et changements liés à l évolution du personnel, des contrats aidés et des indemnités mais surtout en raison de l'intégration de l'école intercommunale et de l'éclairage public dans le budget (même si ces deux intégrations n'influencent pas, ou très peu, le coût réel restant à charge pour Amfreville).

Pour bien illustrer les conséquences de la baisse de la DGF sur les finances de la commune, c'est au minimum 350 000 € d'investissements qui ne peuvent être réalisés sans augmentation des impôts (Ce montant n'intègre ni les subventions possibles, ni les effets de la baisse de la DGF de 2017).

Sans évolution de la fiscalité, la commune ne pourrait pas (ou très peu) investir en 2017 et les années suivantes, dans des travaux nécessaires, de sécurité routière, de voirie, de bâtiment, d'équipement, d'aménagement Pour les années suivantes, les choix seront difficiles compte tenu des besoins et des attentes déjà exprimés. Par ailleurs, la réforme annoncée de la Taxe d'Habitation pourrait impacter les finances communales, cette taxe représentant 40 % des contributions directes perçues par Amfreville.

Dans ce contexte, le Conseil Municipal a voté en 2017 une augmentation des taux qui représente en moyenne, par foyer fiscal 9.77 € pour la Taxe d'Habitation (583 foyers) et 11.63 € pour la Taxe sur le Foncier Bâti (656 foyers) Le gain fiscal obtenu est presque entièrement consacré au remboursement des nouveaux emprunts contractés pour les travaux de voirie 2016/2017.

■ Philippe BOSSEBOEUF





école et bibliot néque...

Stage BD pour adolescents à la bibliothèque



participent aux achats de livres de la bibliothèque... Ils donnent aussi leur avis sur l'aménagement de celle-ci.

Et, grand moment dans l'année, ils ont participé à un stage de deux jours, d'initiation à la création, animé par Jérôme Félix, auteur de BD (12 et 13 avril 2017 à la bibliothèque). Au cours de ce stage, ils ont été initiés à la technique et ont

pu créer leurs planches de bandes dessinées qui ont été exposées et présentées, le 13 avril dernier, lors d'une conférence passionnant aussi bien les jeunes que les adultes.

Ces jeunes et les bénévoles, se sont donnés rendez-vous au forum des associations puis pour une prochaine séance le samedi 30 septembre 2017.

Les projets pour l'année prochaine?

Continuer à partager les lectures, à participer aux achats de livres, à jouer ensemble. Ces jeunes ont également envie de vivre une nouvelle expérience de stage BD, d'aller voir des spectacles, des expositions... Ce groupe bien constitué reste néanmoins ouvert et prêt à accueillir d'autres jeunes, lecteurs ou non!

Les amis de la bibliothèque d'Amfreville Contact: biblioamfreville@orange.fr

Tarifs de la cantine et de la garderie de l'école intercommunale

À compter du 1^{er} septembre 2017

CANTINE

Tarif repas	TARIF 1 3,30 €	TARIF 2 3,80 €	TARIF 3 4,00 €
Tranche des revenus avec 2 enfants	< 26 500 €	De 26 500 à 41 500 €	> 41 500 €
Tranche de revenus avec 3 enfants	< 30 100 €	De 30 100 à 45 100 €	> 45 100 €
Tranche de revenus par enfant supplémentaire	+ 3 600 €	+ 3 600 €	+ 3 600 €

1,40 € pour les repas PAI (pour des enfants ayant des besoins thérapeutiques spécifiques et dont les repas sont fournis par les parents)

GARDERIE

Tarif matin: 1,90 €

Tarif soir : Avant 17h30 > 2,05 € Après 17h30 > 3,25 €

Les familles à revenus modestes sont invités à contacter le CCAS en mairie.

Mais que peuvent bien faire des adolescents dans une bibliothèque ?!

Depuis début 2016, une douzaine de

jeunes adolescents se réunissent certains

samedis matin à la bibliothèque d'Amfre-

ville. Filles et garçons, ils sont pour la plu-

part lecteurs assidus de bandes dessinées

et en particulier de mangas (bandes dessi-

nées japonaises). Certains aiment aussi les

romans d'aventure... Ils sont accompagnés

par trois bénévoles de l'association qui gère

Ils parlent beaucoup... de divers sujets et en particulier des livres qui les ont passionnés et qu'ils

ont envie de faire découvrir aux autres. Ils rencontrent aussi des adultes, comme Paul, qui viennent partager leur connaissance des mangas et plaisantent autour de moments de jeux... Ils sortent rencontrer des libraires spécialisés dans la BD et

Vie Scolaire **Rythmes scolaires**

la bibliothèque.

Amfreville fait le choix du maintien des 4,5 jours pour l'année 2017-2018

Comme 70% des Collectivités, le Conseil Municipal a fait le choix du maintien des APS pour l'année 2017-2018. Cette décision est celle de la responsabilité, du bon sens, du respect envers celles et ceux qui se sont investis aux côtés de la municipalité.

Si l'annonce du gouvernement d'accorder aux collectivités le libre choix de maintenir ou stopper les APS peut être une bonne chose, le délai de 6 jours, imposé aux élus, ne permettait pas d'organiser raisonnablement la rentrée scolaire dans les meilleures conditions.

Les acteurs associatifs et intervenants, ont depuis 3 ans adapté leur activité aux nouveaux rythmes scolaires. Décider d'une

nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires dans l'urgence, la veille des vacances, était difficile à intégrer ????

N'oublions pas qu'au coeur du sujet, nous parlons des enfants. La répartition des temps scolaires et périscolaires est une des causes de la fatigue renforcée à laquelle les enfants doivent faire face.

Les élus n'occultent pas cette réalité, c'est pourquoi l'année scolaire 2017-2018 sera mise à profit pour réfléchir sereinement à l'organisation applicable en septembre 2018, en étroite concertation avec les enfants, les parents d'élèves, les enseignants, les personnels et les animateurs.

Emploi-aidés... la mauvaise surprise de l'été!

Par un mail laconique intitulé "recrutement des contrats aidés (CAE-CUI) suspendus... emplois d'avenir non reconduits", le Ministère du Travail a informé les communes des dernières mesures prises en matière d'emploi.

Ces dispositifs, s'adressant aux publics les plus éloignés du marché du travail, permettaient aux employeurs publics ou privés de recevoir des aides et subventions pour embaucher, et aux jeunes de recevoir parallèlement une formation.

À Amfreville, trois jeunes sont concernés par les mesures. Amélie, Maryne et Nicolas ne verront pas leurs contrats prolongés. Affectés pour partie aux activités de l'école, une réorganisation des services auprès des enfants sera nécessaire.

Xavier MADELAINE

environnement...

LE BANC DES OISEAUX, UN ESPACE QUI MÉRITE **TOUTE NOTRE ATTENTION**







A mi-chemin entre la baie de Seine et la baie des Veys, l'estuaire de l'Orne constitue un lieu de stationnement et de passage privilégié pour de nombreux oiseaux (281 espèces recensées), ce qui lui a valu d'être reconnu et désigné en 2005 comme site Natura 2000. Les oiseaux occupent l'estuaire en fonction de leurs exigences écologiques (zones de repos, zones d'alimentation...), des mouvements des marées et des facteurs liés aux activités humaines.

Parmi ces 281 espèces d'oiseaux, on dénombre une centaine de nicheurs dont le Gravelot à collier interrompu, petit limicole emblématique des milieux dunaires, le petit Gravelot, la Fauvette babillarde, le Tadorne de Belon, grand canard marin qui niche dans les terriers de lapins et sous les broussailles, etc...

Sous un autre aspect, l'estuaire est caractérisé par une sédimentation importante à l'origine de l'extension des secteurs dunaires et de la formation de bancs de sable, à l'image de celui du Banc des oiseaux qui est situé en rive droite de l'Orne.

La formation de banc de sable n'est pas sans intérêt pour les populations d'oiseaux. Bien au contraire!

De par son éloignement de la côte et sa conformation physique, le Banc des oiseaux offre les conditions optimales à l'accueil de près de 40 % des oiseaux qui fréquentent l'estuaire à marée haute. Il permet ainsi à nombre d'espèces de venir s'y reposer et de se reproduire.

Depuis le 16 novembre 2015, il faut rappeler que l'accès au Banc des oiseaux est interdit par arrêté préfectoral. Cet arrêté crée une Zone de Protection Renforcée autour du Banc des oiseaux et vient à consolider la réglementation qui s'y applique.



SITE NATUREL PROTÉGÉ Zone de Protection Renforcée (ZPR) du Banc des oiseaux

Pour permettre à tout un chacun de prendre connaissance de l'espace concerné par cette réglementation, une signalétique spécifique a été installée en différents points stratégiques du site. Par le respect de cette réglementation, les conditions nécessaires à la quiétude des espèces d'oiseaux pour accomplir leurs cycles biologiques sur le Banc des oiseaux sont réunies.



fréquentent l'estuaire

A l'intérieur de la Zone de Protection Renforcée, sont interdites les activités suivantes:

- la circulation des personnes à pied,
- la circulation de tout type de véhicules et d'engins à moteur ou non,
- la circulation et/ou l'introduction d'animaux domestiques,
- l'accostage,
- le survol d'engins d'aéromodélisme, de drones et de cerfs-volants, hors cerfs-volants d'engins aérotractés,
- l'introduction et/ou le prélèvement d'animaux non domestiques ou de végétaux, sauf à des fins de gestion ou d'études scientifiques validées par le comité de gestion ou l'autorité administrative.

Pour plus de renseignements, vous vous pouvez vous rendre sur le site : http://littoralnormand.n2000.fr/accueil









En ce moment à la Maison de la nature...

"La Nature monte le son"

"Ecoutez-vous la nature ? Combien de chants d'oiseaux reconnaissez-vous ? Distinguez-vous le chant du criquet de celui de la sauterelle ? Initiez-vous à la reconnaissance de ces sons ! Comprenez leur signification et découvrez comment l'homme s'en est inspiré dans certaines œuvres musicales... Eveillez vos oreilles ! ".

Visite sonore sur demande (15 min / adulte 2€, enfant 1€ et gratuit -6 ans)

La visite sonore est une balade contée, virtuelle et auditive pour découvrir l'estuaire de l'Orne autrement, à travers les paroles de M. BULOT! Les visiteurs sont munis d'un casque et d'un lecteur MP3. Ils peuvent l'écouter, à leur convenance, en s'installant face à l'estuaire, ou en déambulant dans le centre d'interprétation ...

Dernière journée dans le cadre de l'exposition « La nature monte le son » Samedi 30 septembre (gratuit) :

- 14h : Sortie ornithologique dans l'estuaire (animation en collaboration avec le GONm / sur réservation)
- 17h: Voyagez avec « Paysages, les yeux fermés », une conférence en audio-diffusion et vidéo du chasseur de sons naturels Bernard FORT (compositeur et ornithologue Groupe des musiques vivantes de Lyon)
- 15h30 et 20h30 : Rêvez via « Le cri des insectes », un spectacle d'art visuel avec orchestre proposé par la compagnie « Ne dites pas non, vous avez souri » (sur réservation).

L'AGENDA DU MOIS DE SEPTEMBRE :

- 8/9 : "Nuit de la Chauve souris" à 20h30 (animation en collaboration avec le GONm / sur réservation)
- Du 15/9 au 24/9 : "Foire de Caen", retrouvez le site de l'Estuaire de l'Orne avec la Maison de la nature et de l'estuaire et le CPIE Vallée de l'Orne sur le stand du Département concernant les Espaces Naturels Sensibles.
- 16/9 : "Journée du patrimoine : Les collections d'Histoire Naturelle livrent les indices de la biodiversité passée" à 14h30 (animation en collaboration avec le GONm)
- 24/9 : "Tour de l'Estuaire à vélo et en bateau" journée (sur réservation)

Retrouvez la Maison de la nature sur http://www.cpievdo.fr/

L'Huîtrier-pie

HAEMATOPUS OSTRALEGUS

Comme son nom l'indique presque, l'huîtrier-pie est un oiseau au plumage noir et blanc, seules ses parties dénudées sont colorées de rouge ou de rose. Son bec est adapté à l'ouverture des coquillages. Par contre, s'il était un spécialiste de l'ouverture des huîtres, d'où son nom, la disparition de l'huître plate (la Belon) de nos côtes suite à l'intrusion d'un parasite, a forcé l'oiseau à se rabattre sur d'autres sources de nourriture. Ainsi de nos jours l'espèce mange principalement des coques, des moules mais aussi des vers. Si sa popula-

tion en hiver est forte de 45 000 oiseaux en moyenne (les oiseaux des contrées les plus froides de l'Europe passent l'hiver en France), il n'y a que 1 000 couples qui se reproduisent en France (surtout en Bretagne et sur l'archipel de Chausey).

La Normandie accueille quelques 15 000 oiseaux en hiver (soit 1/3 des oiseaux français) et 25% de la population qui se reproduit.

Le Banc des oiseaux abrite, à lui seul, plus de 500 oiseaux l'hiver, soit plus de 1% de la population française. Ils viennent s'y reposer à marée haute, durant cette période ils dorment ou se lissent les plumes. L'estuaire

de l'Orne a aussi le privilège d'accueillir un couple reproducteur, le seul du département ! Il a eu 3 poussins cette année qui sont nés le 29 juin, ils ne prendront leur envol que 40 jours plus tard !



James JEAN BAPTISTE

GONm Groupe Ornithologique Normand

environnement...



Portrait d'Elodie Pailleux,

directrice la Maison de la nature et de l'estuaire à Sallenelles

Depuis quand êtes-vous directrice la Maison de la nature et de l'estuaire ?

J'ai pris mes fonctions mi-janvier, suite au départ en retraite de Thierry Pitrey, ancien responsable de la Maison de la nature et de l'estuaire

Quel a été votre parcours professionnel avant de diriger la Maison de la nature et de l'estuaire?

Lorsque i'ai entrepris des études dans l'aménagement et le développement territorial, ayant grandi en bord de mer, mon souhait premier était la sauvegarde et l'aménagement des littoraux.

Puis au fil du temps et de mes études, je me suis découvert un attrait pour le développement culturel, touristique et patrimonial. Je me suis donc spécialisée avec un MASTER Européen en Tourisme-Culture-Environnement. Ensuite, j'ai travaillé dans les domaines de la qualité et du développement d'hébergement touristique pendant plus de 3 ans auprès des labels Gîtes de France du Calvados et Clévacances Nord.

En 2008, j'ai intégré une intercommunalité au sud de Lille en tant que chargée de mission Tourisme. Puis en 2011, au sein de cette même Communauté de Communes, j'ai créé un Office de Tourisme dont je suis devenue la Directrice Administrative. Cela reste ma plus belle réussite professionnelle!

Qu'est-ce que le CPIE Vallée de l'Orne ?

"Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne est une association locale, membre d'un réseau régional et national qui s'adresse à tous: habitants, élus, scolaires, associations, entreprises... pour leur permettre d'agir en faveur d'un développement durable pour leur territoire, en apportant son expertise auprès des décideurs, en créant des supports pédagogiques originaux et ludiques, en assemblant des compétences variées et en fédérant autour de projets participatifs.

Le CPIE intervient sur et autour de l'agglomération caennaise, du littoral à la Suisse Normande, pour mettre en oeuvre, accompagner et valoriser des initiatives environnementales locales. On peut y adhérer et participer à de nombreuses actions, que ce soit au Musée d'initiation à la nature (Caen), à la Maison de la nature et de l'estuaire (Sallenelles) ou encore s'enrichir avec le Centre de Ressources en Environnement (Caen).**

(*définition élaborée par l'équipe salariée du CPIE Vallée de l'Orne)

Pourriez-vous nous décrire les missions spécifiques de la Maison de la nature et de l'estuaire de Sallenelles ?

La Maison de la nature et de l'estuaire, propriété du Département du Calvados, se veut être la porte d'entrée du site naturel de la baie de l'Orne pour accueillir le public.

Le grand public peut visiter le centre d'interprétation, l'exposition temporaire (« La Nature monte le son » jusqu'au 5 novembre 2017), trouver des informations et renseignements sur le site et la biodiversité (présence d'un Point Info Biodiversité), participer à des animations « nature » ou sorties découvertes (voir le programme « Estuaire Insolite). Les groupes, adultes ou scolaires, peuvent bénéficier d'une visite découverte dans l'estuaire ou travailler sur des thèmes variés et/ou en lien avec l'exposition temporaire.

Les principaux objectifs de la structure sont :

- Valoriser et promouvoir le patrimoine naturel et culturel ainsi que le territoire du département du Calvados ;
- Développer des actions de sensibilisation

à l'environnement et au développement durable en direction de tous les publics afin de faire acquérir une connaissance des enjeux environnementaux et de développer des pratiques d'éco-citoyenneté.

Vous habitez Amfreville, y a-t-il des sites sur notre commune qui font pour vous l'objet d'un coup de coeur?

Mon coup de coeur se porte vers le belvédère du Hameau Oger, où j'ai plaisir à venir promener mon chien.

La vue panoramique sur l'estuaire de l'Orne est l'une des plus belles. Les couchers de soleil y sont splendides. La table d'orientation est une excellente initiative pour se repérer, lire le paysage et donner quelques informations clés. Dommage que les bancs ont été détériorés et retirés, j'avais plaisir à m'y installer pour contempler ce paysage...

D'autres espaces situés sur la commune mériteraient-ils d'être mieux connus, mieux mis en valeur ? Avez-vous découvert des trésors cachés à Amfreville ?

Il existe un réseau de petits chemins et voyettes* très intéressants à explorer pour les promeneurs et sportifs. Au niveau du marais de Cagny, en dessous du hameau de la Basse Ecarde, certains chemins sont actuellement en cul de sac. Il pourrait être intéressant et judicieux d'acquérir certaines portions de terrain pour permettre une continuité des chemins et ainsi pouvoir faire des boucles plus aisément.

Après, je n'ai emménagé que depuis début mars dans la commune. Aussi, je n'ai pas encore eu le temps de m'intéresser à toute l'histoire du village. Toutefois, sa grande place verte en centre bourg, le Plain, et son église m'ont intrigué à mon arrivée et je me suis renseignée à ce sujet!

* Petite voie, sentier de peu de largeur.

Les Chemins des Marais

Depuis plusieurs années, le Conservatoire du Littoral et le Département du Calvados réflechissent à un nouveau tracé reliant les marais d'Amfreville et la Maison de la Nature. Actuellement la liaison s'effectue par le chemin de halage dit "voie verte" qui longe la rivière l'Orne. La fragilité de la digue a contraint le département à en réglementer l'usage par son interdiction lors des marais à forts coëfficients supérieurs à 110.

Le projet consiste à prolonger le chemin dit de "Sous Les Monts" à la maison de la Nature en longeant le talweg.

Pour atteindre l'objectif de 2020, le Conservatoire du Littoral poursuit sa démarche, engagée depuis plusieurs années, dans l'acquisition foncière des terrains nécessaires.

Xavier MADELAINE

travaux...

Travaux sur la digue

Rue de Dolton... réception des travaux

Après plusieurs mois de chantier, les travaux de la rue de Dolton ont été réceptionnés le 10 août dernier. Les aménagements sécuritaires : plateaux surélevés, cheminement PMR, places de stationnements, dispositifs de sécurité, gestion des eaux pluviales ont ainsi été réalisés.

La zone 30 du centre bourg a été prolongée afin d'y intégrer la rue de Dolton.

Le carrefour entre les 2 départementales a également été modifié ainsi que la sortie du chemin des Jaudets et la rue de Dolton.



Rue de Dolton : Zone 30 places de stationnements



Intersection rue de Dolton chemin des Jaudets

Effacement de réseaux... Rue du "Gable Harel" et "Le Plain"

Le projet de l'effacement des réseaux aériens, conduit par le SDEC Energie, rue du Gable Harel et Le Plain, a définitivement été adopté lors du conseil municipal du 17 juillet dernier. La société Enédis (anciennement ERDF) profitera de ces travaux pour renforcer le réseau de distribution publique, défaillant dans ce secteur.

Associés au renouvellement de conduites d'assainissement et d'eau potable, les travaux débuteront à la mi-septembre pour une durée d'environ de 9 mois.

Lotissement "Allée du Stade"

Les travaux de viabilisation de l'ancien stade de football, par la société EDIFIDES, ont démarré il y quelques semaines. Le lotissement, composé de 14 parcelles, permettra d'accueillir de nouvelles familles à Amfreville au cours de l'année 2018.

Calvados Habitat... 12 Logements locatifs retardés

Annoncé pour un démarrage de travaux au 1er semestre 2017, le programme de 12 logements locatifs, au 18 rue Mesaise, a fait l'objet, de la part d'un riverain, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif. L'opération doit accueillir des logements de type T2 àT4 réservés à des personnes âgées et de jeunes couples afin de respecter le principe de mixité souhaité par les élus.

L'ouverture de la procédure contentieuse retarde d'autant la livraison de ces logements. Espérons qu'un accord amiable puisse être trouvé afin de ne pas pénaliser des familles en attente d'un toit.

Projets 2018

Hameau de l'Ecarde RD514

Un instant programmé en 2013-2014 par le Département, le projet de travaux de sécurisation du hameau de l'Ecarde sur la départementale 514 a fait l'objet d'une nouvelle étude.

Cette dernière a été présentée, lors d'une réunion publique, le 20 juin, par les responsables du département en présence des élus et riverains.

Le contrôle de la vitesse des véhicules, (comptage du 8 au 14 juin 2017), empruntant cet axe fait apparaître que 85% des automobilistes respectent la limitation de 70km/h actuellement en vigueur, 15% sont au delà. Le trafic est en moyenne de 3500 à 4000 véhicules par jour .

A l'issue des échanges avec les riverains, le département va prendre en compte certaines des remarques et suggestions qui seront intégrées dans le projet. D'ores et déjà les élus étudient la possibilité d'implanter deux radars pédagogiques de part et d'autres de cet axe.

Le projet est estimé aux alentours de 210 000€ par le Conseil Départemental qui demande à la commune une participation à hauteur de 50%. Le calendrier de ces travaux par le département, maître d'ouvrage, sera connu d'ici la fin de l'année.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La procédure de révision du PLU se poursuit. Le CAUE accompagne la commune dans le choix du candidat qui sera retenu pour mener la procédure. Après avoir analysé les offres reçues, 3 bureaux d'études ont été sélectionnés pour être auditionnés par les commissions d'urbanisme et d'appel d'offres, le 19 septembre prochain.

Révision du PLU... C'est l'affaire de tous!

Dans le cadre de la révision du PLU, les élus du conseil municipal ont décidé d'élargir la commission "urbanisme" aux habitants non élus de la commune. Des représentants par quartier seront ainsi intégrés à la réflexion du futur document d'aménagement et de développement durable en matière d'urbanisme de la commune.

Rappelons que le document exprime les objectifs et projets de la collectivité et de ses citoyens en matière d'environnement, d'urbanisme et de cadre de vie mais aussi en terme de développement économique et social à l'horizon de 15 à 20 ans.

Si vous êtes intéressés, vous êtes invités à vous faire connaître en mairie.

Xavier MADELAINE



Abri de jardin...faut-il une autorisation ?

L'installation d'un abri de jardin est soumis à des régles précises.

En fonction de sa surface de plancher et emprise au sol, il est exigé de faire une demande, en mairie, soit de

déclaration préalable de travaux ou soit de permis de construire.

Quelle que soit la démarche à prévoir, il faut également consulter le plan local d'urbanisme (PLU) afin d'obtenir des informations quant à l'implantation de l'abri sur le terrain, les matériaux de constructions admis...

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous en mairie.

la commune



Un nouveau chef de caserne

En avril dernier, le commandant Godin, directeur du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Calvados) a nommé le jeune adjudant Vincent Maréchal, nouveau chef du Centre d'Incendie et de Secours d'Amfreville.

En mai, les élus locaux ont répondu présents à l'invitation qui leur a été faite à visiter le centre de secours. Vincent Maréchal a pu présenter les véhicules: une ambulance et un porteur incendie, ainsi que le standard d'alerte, similaire à ceux des grands centres de secours.

18 pompiers volontaires





Les pompiers volontaires forment à Amfreville trois équipes de cinq à six personnes qui assurent des gardes du vendredi au vendredi ainsi que des astreintes. Isabelle Renier, salariée de la commune d'Amfreville est sapeur-pompier volontaire, la municipalité a donc accepté qu'elle puisse être mobilisée sur une intervention lors de ses heures de travail. Cette mise à disposition rend possible les interventions en journée (au moins pour l'ambulance) et réduit ainsi fortement les délais d'intervention.

La formation se fait en interne et représente au minimum 40h par an.

13 Jeunes Sapeurs-Pompiers

Une des spécificités du centre de secours d'Amfreville, est d'accueillir les une association chargée de la formation de jeunes sapeurs-pompiers. Ceux-ci sont formés aux premiers secours et à l'extinction des feux. Leur cycle de formation est de quatre ans, à l'issue duquel ils passent leurs brevets et rejoignent d'autres centres de secours du secteur pour y intégrer l'effectif de sapeurs -pompiers volontaires. « Amfreville est une pépinière » a indiqué V. Maréchal, ajoutant que le centre de secours est une grande famille, « une maison qui est aussi ouverte aux filles ».



Les pompiers volontaires et jeunes sapeursparticipent régulièrement pompiers commémorations de notre commune. Cette année ils ont également aidé bénévolement au montage et démontage du chapiteau de la compagnie Max & Maurice

Karine Le Petit



La reprise en main du centre par M. Maréchal donne l'espoir d'une pérennité du centre d'Amfreville. comme témoigne nouveau logo (phénix dessiné par Sergent chef Henquel David).

Amfreville avec ou sans accent?

Interrogé par de nouveaux habitants sur le fait qu'il faille ou non mettre un accent sur le e" d'AMFREVILLE, nous sommes allés rechercher l'origine de ce nom, très ancien.

Origine du nom Amfreville...germanique ou scandinave?

Dans son ouvrage écrit en 2001 "AMFREVILLE en baie de l'Orne" l'historien Rémy DESQUESNES s'interroge sur l'origine du nom de notre vil-

Deux hypothèses s'offrent à l'historien, qu'il décrit dans son livre.

En voici un extrait :

On peut penser que c'est au cours du Vème siècle, période fortement troublée en raison de l'effondrement de l'empire romain et de l'installation brutale des nouveaux envahisseurs, qu'un chef guerrier saxon du nom d'Ansfrid s'est emparé des terres de notre village qu'il baptisait, désormais, Ansfrid-villa (le domaine d'Ansfrid, associant un nom germanique et un nom latin). Ansfrid a donné naissance au nom de famille Anfray."

"Mais l'arrivée de nouveaux envahisseurs, cruels, avides, sanguinaires venus de Scandinavie au cours du IXème siècle remet en cause l'origine du nom AMFREVILLE.

Venus du Danemark, Norvège ou d'Angleterre, les Vikings implantent des camps fortifiés dans l'embouchure des grands fleuves et, à partir de ces bases, mènent de véritables expéditions guerrières répandant l'épouvante dans l'intérieur des terres.../...

Finalement, face à la terreur que les bandes de Normands, installés dans l'estuaire de la Seine, faisaient peser sur Paris, le roi de France cédait à Rollon, leur chef, en 911, au traité de Saint Clair sur Epte, un bout de la Neustrie.

Par la suite, Rollon et ses successeurs ajouteront à leur conquête primitive, la plaine de Caen, le Bessin puis le Cotentin et, plus tard, au début du XIème siècle, le Domfrontais. Il se pourrait ainsi, tant les langues saxonne et scandinave sont proches, qu'Ansfrid soit le nom d'un chef viking.

Dans ce cas, Amfreville serait un nom d'origine scandinave et non germanique."

Attestée sous la forme Asfrevilla en 1035 et 1037, le 1er élément est l'anthroponyme norrois Asfrior, (vieux danois) d'où le sens global de "domaine rural d'Asfrior (Asfrid).

Ce nom de personne se poursuit dans les patronymes normands Anfray, Anfroy et Anfry.

Quoi qu'il en soit, considérant que les accents ont été introduits progressivement dans la langue écrite à partir de la Renaissance, et si l'on s'en tient à l'origine du nom, Amfreville s'écrit et se prononce sans accent!

Les accents, création des éditeurs-imprimeurs de la Renaissance

L'écriture manuscrite du français médiéval ne connaissait pas les accents. Les lettrés pratiquaient le latin: c'était la langue de l'Église, des traités et même la langue d'enseignement. La prononciation du français a évolué par rapport à celle du latin (distinction u/ou par exemple ; mais aussi l'apparition de la prononciation eu que rend notre e actuel.

La Renaissance a été un prodigieux moment de révolution intellectuelle, d'essai de renouvellement et de développement de la pensée, marqué par le développement de cet outil révolutionnaire que fut l'imprimerie. On ignore trop souvent le rôle majeur qu'ont joué les éditeursimprimeurs de la Renaissance dans la mise en valeur de la langue. C'est à eux qu'on doit l'emploi des accents en français écrit.



Christine **DELAOUSTRE** sophrologue, nouvelle praticienne de la Maison médicale.

AVEC LA SOPHROLOGIE, **DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE VIE**

La Sophrologie s'adresse souhaitant toute personne un accompagnement pour faire face aux difficultés de sa vie personnelle et professionnelle. Elle est une découverte de soi-même et un apprentissage qui conduisent au changement et au mieux

Étymologiquement le mot «sophrologie» signifie "Science de la conscience en harmonie".

Cette discipline a été créée en 1960 par un neuropsychiatre, le professeur Alfonso Caycedo, qui a élaboré cette pratique en associant les connaissances occidentales du début du XX^e siècle : psychologie, hypnose, neurosciences, techniques de relaxation utilisées en médecine, et les grandes traditions orientales : yoga, bouddhisme tibétain, zen japonais.

Les principes et la méthode, s'appuient sur ces connaissances : Le corps et le mental (émotions, sentiments, pensées) sont étroitement liés.

La Sophrologie permet de maîtriser l'équilibre Corps/Esprit. Par la détente corporelle, nous détendons le mental.

La sophrologie est pratiquée à titre préventif ou thérapeutique. Elle est particulièrement indiquées dans :

- la gestion du stress,les peurs, les angoisses, l'anxiété,
- la gestion des émotions,
- les troubles du sommeil,
- les phobies, allergies, les douleurs,...
- les comportements bloquants,
- la perte de confiance en soi,
- l'accompagnement des personnes malades ou en souffrance.

La sophrologie permet de :

- Mieux se connaître, vivre en harmonie avec son corps et avec soi-même
- Mieux gérer le stress, les émotions et leurs manifestions psycho-corporelles
- Explorer ses capacités et ses ressources et en faire une force
- S'ouvrir au positif, développer l'estime de soi et la confiance en soi

Dans cette démarche, la sophrologue est là pour vous accompagner sur ce chemin. Guidé par sa voix, vous apprenez des exercices simples basés sur la respiration, le relâchement musculaire, la pensée positive et la relaxation.

Après quelques séances et une pratique personnelle régulière, vous possèderez les outils qui vous permettront de préserver une vie harmonieuse autonome.

Christine DELAOUSTRE

Sophrologue - 06 03 42 86 97 Consultations sur rendez-vous à la maison médicale d'Amfreville.

Praticiens de la Maison médicale

Dentiste

Dr Nadine Hurpe Tél. 02 31 78 24 00

Généraliste et Acupuncture

Dr Bernadette Fabre

Tél. 02 31 83 96 62

Infirmières

Karine Bosquet-Petit, Laetitia Foissier, **Emilie Laugeois**

Tél. 06 15 25 32 59

Orthophoniste

Nicolas Lenormand Tél. 02 31 78 12 42

Ostéopathes

Mariane Labatte et Matthieu Mealet Tél. 07 71 65 77 16 / 07 71 64 52 49

Podologue

Arnaud Nivard Tél. 02 31 82 94 56

Praticienne en hypnose

Valérie-Anne Legros Tél. 07 86 22 60 10

Sophrologue

Christine Delaoustre Tél. 06 03 42 86 97

Comité de jumelage Amfreville-Dolton-Hillerse

VISITE DES ALLEMANDS EN MAI DERNIER

Le comité de jumelage Amfreville-Dolton-Hillerse a accueilli un peu plus de 50 Allemands du 25 au 27 mai à Amfreville.

Emploi du temps de ce grand week-end:

- Arrivée des amis Allemands jeudi matin, petit déjeuner en commun à la salle Georges Brassens puis journée en famille et spectacle « les grands fourneaux » de la compagnie Max et Maurice le soir
- Vendredi, journée au Mont Saint Michel avec pique nique avec au choix:
- traversée de la baie puis promenade dans le Mont St Michel
- visite de la biscuiterie et de l'Abbaye, promenade dans le Mont St Michel

A partir de 18 h observation de la montée de la marée avec le phénomène de mascaret (gros



coefficient de marée)

- Samedi libre en famille. Le soir vin d'honneur offert par la mairie et repas partagé.

Nos amis sont repartis dans la nuit après un séjour riche en découvertes et échanges.

Nos prochains rendez-vous:

- Forum des associations le samedi 9 septembre de 9h00 à 12h30 : Inscriptions aux cours d'anglais, à la journée à Londres, aux échanges... Venez nous rencontrer, échanger, faire part de vos demandes, découvrir l'agenda de nos manifestations et échanges pour 2017-2018...
- Assemblée Générale: vendredi 6 octobre 2017 à 20h30.
- Marché de Noël: 1er dimanche de décembre,

soit le 3 décembre 2017 de 10h à 17h30 à la salle Georges Brassens.

Nous organisons aussi une journée libre à Londres le samedi 30 septembre, départ le 29 au soir, retour le 1er octobre au matin. Inscriptions avant le 12 septembre.

Pour tout renseignement, contactez-nous par mail: jumelageamfdolhil@gmail.com, ou par téléphone : 02 31 78 18 84.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, à proposer des idées... Vous êtes les bienvenus

Véronique Daufresne

en bref...



BRUITS : Respectons nos voisins !

Le bruit constitue pour nos concitoyens l'une des nuisances les plus fortement ressenties.

En dehors de son importance pour la qualité de la vie, le bruit a aussi des **répercussions prouvées sur la santé**.

Les bruits de voisinage sont réglementés par le <u>Code de la santé publique</u> qui en distingue trois catégories.

- Les bruits liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité...chaînes hi-fi, aboiements, appareils électroménagers, jardinage ou bricolage, pétards,...
- Les bruits provenant des activités (professionnelles, sportives, culturelles ou de loisir)
- Les bruits provenant des chantiers

Rappel de la réglementation à Amfreville

Les travaux de bricolage et de jardinage, en raison de leur intensité sonore, sont autorisés de la manière suivante :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Samedi de 9h00 à 12h30 et 14h30 à 19h30.
- Dimanche Interdit

Nouveaux commerçants ambulants Amfreville

Tous les mardis, à partir du mardi 29 août, 2 commerçants ambulants s'installeront sur le parking face à la boulangerie :

un marchand de fruits et légumes de 8h00 à 19h00 et un poissonnier de 14h00 à 19h00

Animal domestique..., je surveille les aboiements de mon chien!



Attention!
Même avant 22 heures,
tout bruit gênant
peut être sanctionné.



"Au village sans prétention...." 4^{éme} **édition**

Les 18 et 19 novembre prochain, Amfreville fêtera de nouveau le grand poète-compositeur-interprète Georges Brassens, dans la salle municipale portant son nom. Ce festival créé en 2011 par une bande d'une vingtaine de copains autour du groupe local "Auprès de Brassens" est reconduit tous les deux ans.

Samedi 18 à partir de 20h30 : Entrée : 12€ / 8€ pour les – de 16 ans.

- Première partie avec Dominique, Marc et Philippe du groupe Amfrevillais « Auprès de Brassens ».
- Concert avec le trio « Demain la Veille », un groupe béarnais qui revisite, réarrange le fabuleux répertoire du poète compositeur. Cela donne un concert jazzy, swinguant, rythmé, où le spectateur redécouvre avec délice et étonnement les succès du grand Georges.

Réservations et renseignements à partir de fin septembre :

- Site: auvillagesanspretention.jimdo.com
- Tél: 07 84 46 45 75

Dimanche 19 après midi à partir de 14h – Gratuit.

• Une « scène ouverte » est mise à disposition pour tous ceux qui souhaitent s'exprimer dans le répertoire de Brassens. L'objectif est de rendre hommage au musicien-poète en s'adonnant au plaisir des mots et de la musique devant les copains, amis, parents et tous ceux qui apprécient cet auteur.

L'originalité et la recherche sont les bienvenus : par exemple la poésie ou la musique seules sont possibles (Les bandes enregistrées ne sont pas acceptées).

Renseignements et inscriptions sur le site : auvillagesanspretention.jimdo.com ou par mél : hee.dominique@wanadoo.fr

Ce festival est organisé par l'association « Auprès de Brassens », soutenu par la municipalité d'Amfreville.



Agence Postale

HORAIRES D'OUVERTURE

 LUNDI
 16h00 - 18h00

 MARDI
 FERMETURE

 MERCREDI
 10h00 - 12h00

 JEUDI
 10h00 - 12h00

 VENDREDI
 16h00 - 18h00